



Exequatur d'un jugement d'adoption

Par xocia

bonjour!

j'aimerais savoir si un jugement d'adoption plénière fait en Afrique en 1999 peut être exécuté en France maintenant. L'adopté était perdu de vue suite à la guerre et retrouvé dans le pays voisin quelques années plus tard. L'adoptant a son tour ton malade (il fait l'accident cardio vasculaire) ce qui fait que l'exequatur n'a pas été fait depuis ce temps. Si oui comment procéder?

merci pour la compréhension.